

## Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Séance ordinaire du mardi 13 octobre 2015 à 19 h 00 au salon du personnel, pavillon Hertel

### PROCÈS-VERBAL

#### Ordre du jour

| No  | Sujet                                                                                                           | Objet        |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1-  | Ouverture de la séance<br>a) Présence et quorum                                                                 | Constat      |
| 2-  | Questions du public (15 minutes)                                                                                | Information  |
| 3-  | Adoption de l'ordre du jour                                                                                     | Adoption     |
| 4-  | Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2015                                                                  | Adoption     |
| 5-  | Suivis au procès-verbal                                                                                         | Informations |
| 6-  | Correspondance :                                                                                                | Information  |
| 7-  | Travaux du conseil :<br>a) Révision du projet éducatif<br>b) Comité de parents utilisateurs du service de garde | Informations |
| 8-  | Affaires nouvelles :<br>a)                                                                                      | Informations |
| 9-  | Rapports :<br>a) De la déléguée au comité de parents de la CSP<br>b) Des enseignants<br>c) Du service de garde  | Informations |
| 10- | Bons coups!                                                                                                     | Informations |
| 11- | Varia :<br>a)                                                                                                   | Adoption     |
| 12- | Parole au public                                                                                                | Informations |
| 13- | Levée de l'assemblée                                                                                            | Adoption     |

#### Présences :

Brigitte Caron, Marie-Ève Charbonneau, Isabelle Claveau, ~~Alain Croteau~~, ~~Renée Fortin~~, Chantal Labelle, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Yanik Lussier, Aline Marchand, Guylaine Parent, Marie-Chantal Paris, Marie-Ève Racine, David Soucy et Marilyne Vigneault.

#### 1. Ouverture de la séance

##### a) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Brigitte Caron, présidente, ouvre la séance à 19 h 05 après avoir constaté qu'il y a quorum.

#### 2. Questions du public

Aucun public

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Marie-Chantal Paris appuyé par madame Marie-Ève Racine d'adopter l'ordre du jour ci-dessus.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16 – 012**

#### **4. Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2015**

Il est proposé par madame Aline Marchand et appuyé par madame Isabelle Claveau d'adopter le procès-verbal du 29 septembre 2015 tel que déposé.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 013**

#### **5. Suivis au procès-verbal**

- Point 5.5.8.b) Lignage de la cour d'école : la facture a été envoyée à Kino Québec pour recevoir leur subvention de 750 \$.  
Madame Anne Lebrun fera partie du comité cour d'école.
- Point 5.5.11.a) Land'Art : jeudi 15 octobre en après-midi, la classe de Marie-Hélène (602) et de Dominique Pothier (504) participeront à l'activité afin d'installer leurs œuvres.

#### **6. Correspondance :**

Aucun point.

#### **7. Travaux du conseil**

##### **a) Révision du projet éducatif**

Madame Chantal Labelle situe le projet éducatif en lien avec les référentiels de la Commission scolaire des Patriotes (plan stratégique, convention de partenariat).

Elle présente la démarche à suivre et revient sur l'échéancier déposé en juin dernier pour la révision de notre projet éducatif. Comme le comité de pilotage ne peut être mis sur pied (moyens de pression) pour l'instant, elle suggère de commencer la démarche avec 2 ou 3 parents (cueillette de données, élaboration et mise en place des outils, etc.).

Mesdames Marie-Chantal Paris et Marilyne Vigneault se portent volontaires pour faire un bout de la démarche avec la directrice et mesdames Marie-Chantal Paris et Anne Lebrun seront en support technique. Une première rencontre aura lieu en novembre.

##### **b) Comité de parents utilisateurs du service de garde**

Pour répondre à la question à savoir si les parents du service des dîneurs peuvent s'inclure dans le comité, madame Labelle explique un avis qu'elle a reçu de la CSP et les différences entre la politique des dîneurs vs celle du service de garde. Donc, pour le comité de parents utilisateurs, il n'y a pas de parents des dîneurs qui peuvent y participer.

Madame Annie Lajoie, technicienne du SDG, explique sommairement quelques différences entre les services.

Une question se situe au niveau de difficultés observées au service aux dîneurs quant à la qualité du service.

- S'il y a une problématique au service de garde, les parents doivent s'adresser à madame Annie Lajoie.
- S'il y a une problématique au service des dîneurs, c'est à la direction que les parents peuvent communiquer le problème.

On soulève la pertinence de faire un sondage pour un service bonifié pour toute l'école et non pas seulement au préscolaire.

La question est posée sur la possibilité d'offrir au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle le service bonifié. Les réflexions se poursuivent et ce point sera de retour lors d'un prochain C.É.

Un rappel sera fait dans l'Info-Fil pour expliquer la démarche s'il y a plainte.

**8. Affaires nouvelles :**

**a) Aucun point**

**9. Rapports :**

**a) De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.**

Lettre pour dénoncer les compressions.

Point à mettre à l'ordre du jour du prochain C.É.

**b) Des enseignants**

Un enseignant demande quel est le fonctionnement pour remplacer la secrétaire au C.É. Est-ce qu'il y a une procédure?

Qu'est-ce qui est prévu par rapport à la présence ou pas de l'adjointe au C.É.? C'est la direction ou son représentant qui doit siéger. Elle pourrait également venir si elle a un dossier à présenter.

**c) Du service de garde**

Aucun point

**10. Bons coups!**

Monsieur Yanik Lussier souligne que deux anciens élèves de l'école sont rendus au championnat canadien en athlétisme et se sont très bien classés.

Un parent exprime une grande satisfaction et fierté de voir que le cours de RCR est donné aux élèves de l'école. Monsieur Yanik Lussier est applaudi pour ce bon coup.

Madame Marilyn Vigneault souligne la belle initiative de l'équipe-école pour regrouper les périodes d'anglais en 6<sup>e</sup> année.

**11. Varia**

Aucun point.

**12. Parole au public**

Aucun public n'est présent.

**13. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 20 h 45.

**À l'unanimité.**

Chantal Labelle  
Directrice

Brigitte Caron  
Présidente